

Justificatif généré le 25/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/11/2022  
Département : (92) Hauts-de-Seine  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/643790](http://www.actu-juridique.fr/a/643790)  
N° d'annonce : 643790

## UGLA SAS

Société par actions simplifiée au capital de 15.000 €

**Siège social** : 14 rue Victor Méric 92110 CLICHY

902 613 504 R.C.S. Nanterre

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 22 novembre 2022, le siège social de la société a été transféré, avec effet au même jour, du 14 rue Victor Méric – 92110 Clichy, au **37, rue de Neuilly – 92110 Clichy.**

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Nanterre.

Pour avis, Le Président

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeJT1EUgL

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJT1EUgL>

